

## Extrait du procès-verbal

## Séance du mercredi 27 septembre 2023

sous la Présidence de Monsieur Olivier BURNET, Président

Préavis N°14-2023 Réponse au postulat de M. le Conseiller Guillaume Roy et consorts - Exploitation du potentiel solaire des bâtiments communaux

## Le Conseil communal de Pully,

- vu le préavis municipal N° 14-2023 du 9 août 2023,
- vu le rapport de la Commission ad hoc désignée à cet effet,
- vu le préavis de la Commission des finances,

## décide

- d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 425'000.00 TTC, destiné à financer l'installation d'une centrale de production photovoltaïque sur le toit de la salle Omnisports montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale;
- d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché;
- d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 20 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Olivier BURNET

La secrétaire

Francine MEDANA